



Economie sociale et solidaire Pantin

A la Cité fertile de Pantin, on forme les futurs créateurs de tiers-lieux

<https://ssd.fr/mag2838>

15 février 2021 • • Temps de lecture : 4 min

Sinny & Ooko, l'entreprise qui a donné naissance à la Cité fertile à Pantin, propose depuis septembre dernier une formation et un accompagnement sur six mois à des personnes qui souhaitent créer des tiers-lieux, ces espaces de sociabilité mis en œuvre par un collectif au service d'un territoire. La première promotion d'incubés a terminé son cursus le 15 février.

Si la crise sanitaire a quelque peu réfréné la bonne marche de la Cité fertile, tiers-lieu dédié aux enjeux de la ville durable et installé sur le futur éco-quartier de Pantin, celle-ci n'en demeure pas moins active et prouve qu'elle a plusieurs cordes à son arc. En septembre 2020, l'entreprise Sinny & Ooko, à qui l'on doit également La REcyclerie à Paris 18e et le Pavillon des canaux dans le 19e, a ouvert à la Cité fertile le Campus des tiers-lieux, un incubateur dans lequel une petite dizaine de personnes sont accompagnées dans leur projet de création de tiers-lieux. Vous avez dit tiers-lieu ? Selon le sociologue américain Ray Oldenburg, les tiers-lieux proposent un mélange d'usages au sein d'un même espace, avec une volonté de produire du commun. Ils se caractérisent par leur capacité à provoquer la rencontre et à créer du lien. Et ont pour but de régénérer les territoires ruraux, les friches industrielles (comme c'est le cas à la Cité fertile) et les cœurs de ville. Dans un tiers-lieu, on retrouve aussi bien des espaces de coworking, des start-ups que des bars/restaurants et des jardins partagés.

Entre 30 et 40 ans et en reconversion professionnelle

Pour la première session, qui a démarré début septembre et qui s'achèvera le 15 février ([pour la seconde promotion, qui sera lancée en avril, les candidatures sont ouvertes jusqu'à la mi-février](#)), la formation concernait les entrepreneurs dont le projet répondait aux enjeux sociétaux et environnementaux de leur territoire. Ils ont notamment appris à consolider leur positionnement et leur ancrage territorial, à valider les volets administratifs et financiers pour finaliser un business plan, à connaître les obligations légales, à concevoir une programmation ou encore à élaborer une stratégie de communication. « *Le cursus comprend 220 heures et se déroule tous les lundis et mardis sur 6 mois pour un montant de 3000 euros. On aurait aimé que ce soit gratuit mais c'était impossible car on a fait appel à de nombreux intervenants extérieurs, tous experts dans leur domaine, qui s'engagent sur une période finalement assez longue* », justifie Maud Schweblin, coordinatrice du pôle formation et accompagnement au Campus. D'après elle, la note aurait pu être plus salée si la Cité fertile n'avait pas obtenu des subventions de deux partenaires publics, Grand Paris Aménagement et la Caisse des dépôts. Cette formation, qui est finançable par Pôle emploi et les opérateurs de compétences (OPCO) comme l'Afdas, devrait bientôt déboucher sur une certification reconnue (celle-ci est en cours d'enregistrement auprès de France Compétences). Sur le Campus, la moyenne d'âge des stagiaires oscille entre 30 et 40 ans, la plupart sont en reconversion professionnelle. « *Le monde de l'entreprise tel qu'il est aujourd'hui ne leur convenait plus*, raconte Maud Schweblin. *Ils avaient envie de porter d'autres valeurs, autour de l'écologie, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire* », des thématiques chères aux tiers-lieux.

La crise ne saurait être un obstacle

De fait, en matière de formation Sinny & Ooko n'en est pas à son coup d'essai. En 2017, l'entreprise avait mis en place un programme de 40 heures pour – déjà - accompagner les personnes souhaitant se lancer dans l'aventure du tiers-lieu. « *Cette formation existe toujours et a lieu tous les mois sur 5 jours, raconte la coordinatrice du pôle formation. Elle est dense, exhaustive mais va moins en profondeur, car on dispose de beaucoup moins de temps, et ne propose pas un accompagnement personnalisé. Elle s'adresse davantage à quelqu'un qui a une ébauche de projet et ne part pas de zéro.* » Ladite formation s'intitule « concevoir et exploiter un tiers-lieu culturel » et se dispense moyennant 2000 euros (1650 euros pour les demandeurs d'emploi). Pour Maud Schwebelin, quelle qu'en soit la manière, l'important est de se former. Car les tiers-lieux, crise ou pas crise, ont un bel avenir devant eux. « *Si l'épidémie a contraint une partie des incubés sélectionnés pour cette première promotion à y renoncer et obligé le campus à relancer un appel à candidatures l'année dernière, l'existence des tiers-lieux est aujourd'hui primordiale, surtout en temps de crise. En plus d'être des espaces de formation, d'apprentissage et de pédagogie, ils sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. On en a tous besoin.* »

Grégoire Remund

Zoom sur deux projets de tiers-lieux dans le Département

Le 193 au Pré-Saint-Gervais



Cet espace de 160 m2 abrite un tiers-lieu dont les résidents, tous professionnels de l'image – qui officie en studio de production, qui en post-production, qui en prise de vues, etc. -, sont des sociétaires de la coopérative HOME. Ensemble, ils souhaitent partager leurs savoir-faire, organiser des événements et développer l'éducation aux médias et aux images. La coordinatrice de ce projet se nomme Julie Bénégui et a fait partie de la première promotion du Campus des tiers lieux à la Cité fertile. « *Le 193 est amené à devenir un lieu culturel hybride et un acteur de la vie locale et sociale à travers une programmation riche et engagée autour de l'image, dévoile la jeune femme. C'est un espace de rencontre, de création et de transmission entre les publics.* » A noter que dans le cadre du Plan de rebond solidaire et écologique, Julie a touché 10 000 euros du Département, qui vont servir « à aménager le lieu, acheter du matériel et alimenter la trésorerie pour lancer les ateliers d'éducation à l'image. »

L'Atelier 128 à Pantin

Situé au 128 avenue Jean-Jaurès, dans un bâtiment ayant appartenu à la CFTC, et

porté par l'incubée Lucy Clément, ce tiers-lieu de 2500 m2 devrait être livré d'ici à la fin de 2021. Se voulant adapté aux besoins locaux, il proposera des offres variées, allant du coworking à l'atelier de fabrication numérique (avec imprimantes 3D et découpes laser) en passant par un FabLab (pour des ateliers culinaires grâce à la cuisine pédagogique et des événements en tout genre) et une salle de séminaire. L'espace restauration, quant à lui, accueillera des travailleurs en situation de handicap psychique afin de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle. Et pour encourager le circuit-court, des partenariats ont été signés avec des petits producteurs de fruits et légumes opérant dans les environs.



[Grégoire Remund](#)

